

Veille internationale sur la culture et le commerce numérique

ALLIANCES INDUSTRIELLES ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : LA GOUVERNANCE DE LA CULTURE AU CARREFOUR DES TRANSFORMATIONS TECHNOLOGIQUES

**Par Dr. Antonios Vlassis (Center for International Relations Studies-CEFIR,
Université de Liège)**

Rapport d'analyse, novembre 2023

Le rapport de novembre débute par la création de la coalition industrielle *Streaming Innovation Alliance*, qui rassemble les principales plateformes de diffusion en continu aux États-Unis afin d'influencer les décideurs et les autorités publiques en faveur de politiques et de mesures qui profitent à l'industrie de la diffusion en continu. Il traite également des discussions sur la loi bipartisane *NO FAKES Act*, qui vise à protéger les acteurs, musiciens et autres interprètes contre les répliques générées par l'intelligence artificielle (IA). En outre, le rapport met en lumière deux actions en justice portant sur la violation des droits d'auteur et l'utilisation de l'IA dans les secteurs de la musique et du livre. Il met aussi l'accent sur de nouveaux partenariats et plans d'affaires, en se concentrant sur Amazon, Netflix, ainsi que sur huit radiodiffuseurs publics européens, qui ont décidé de s'associer pour concurrencer les grands diffuseurs en ligne basés aux États-Unis. Enfin, il aborde la lutte pour les abonnés et l'expansion géographique des services de diffusion en continu, en traitant des services de Netflix et Max.


Réglementation, commerce numérique et culture

Création du groupe de lobbying Streaming Innovation Alliance

Une nouvelle coalition industrielle - la *Streaming Innovation Alliance* - a été créée aux États-Unis, réunissant Netflix, Disney, HBO Max, TelevisaUnivision, Paramount+ et d'autres parties prenantes afin de promouvoir leurs intérêts auprès des décideurs et des autorités publiques et de plaider en faveur de politiques fédérales et étatiques favorables à l'industrie de la diffusion en continu. Comme le mentionne Variety, « c'est la première fois que des fournisseurs concurrents de vidéo en ligne se regroupent en un front de lobbying commun ». D'ailleurs, Charles Rivkin, président de la *Motion Picture Association* (MPA), a joué un rôle de premier plan dans la création de la Streaming Innovation Alliance (SIA). Les membres fondateurs de l'alliance sont : AfroLandTV, America Nu Network, BET+, Discovery+, For Us By Us Network, Max, la MPA, MotorTrend+, Netflix, Paramount+, Peacock, PlutoTV, Telemundo, TelevisaUnivision, Vix, Vault et Walt Disney Co. L'ancien membre républicain du Congrès Fred Upton et l'ancienne présidente démocrate par intérim de la Commission fédérale des communications Mignon Clyburn sont les principaux conseillers de la coalition. Mme Clyburn a souligné que « les services de diffusion en continu ont ouvert une nouvelle ère de progrès pour la diversité des programmes qui apporte des histoires et des options pertinentes aux communautés historiquement mal desservies [...] toute politique qui freinerait la diffusion en continu reviendrait en arrière sur ce progrès vital ». Il convient de noter que Netflix, Disney, Warner Bros Discovery - propriétaire de Max et Discovery+ -, ainsi que Paramount - propriétaire de Paramount+ - sont aussi membres de la MPA. En revanche, Amazon et Apple, qui opèrent deux grands services de diffusion en continu, Prime Video et Apple TV+, respectivement, ne sont membres ni de MPA ni de SIA.

Discussions sur NO FAKES Act

Selon Deadline, à la mi-octobre, quatre sénateurs américains ont annoncé un projet de loi « visant à protéger les acteurs, les chanteurs et d'autres créateurs contre la génération de leur voix et de leur image par l'intelligence artificielle (IA) ». La loi bipartite *Nurture Originals, Foster Art, and Keep Entertainment Safe Act* ou NO FAKES Act, normaliserait les règles relatives à l'utilisation des visages, des noms et des voix d'une personne et « tiendrait les personnes, les entreprises et les plateformes pour responsables de la production ou de l'hébergement de telles répliques numériques ».




Ainsi, selon le communiqué, la loi *NO FAKES Act* « empêcherait une personne de produire ou de distribuer une réplique non autorisée d'un individu, générée par l'IA et destinée à être utilisée dans un enregistrement audiovisuel ou sonore, sans le consentement de la personne reproduite. La personne qui crée ou partage la réplique non autorisée serait responsable des dommages causés par la réplique générée par l'IA [...] Des exclusions sont prévues pour la représentation d'une personne dans des œuvres protégées par le premier amendement, telles que les émissions sportives, les documentaires, les œuvres biographiques, ou à des fins de commentaire, de critique ou de parodie, entre autres ». Les quatre sénateurs qui ont parrainé le projet de loi ont explicitement mentionné la chanson « *Heart on my Sleeve* », qui a utilisé des ressemblances générées par l'IA avec les voix des stars de la pop Drake et The Weeknd, a accumulé des centaines de milliers d'écoutes sur les médias sociaux et les services de diffusion en continu en l'espace de quelques jours et était sur le point d'apparaître dans les palmarès de diffusion en continu avant d'être retirée par des services en ligne.

Intelligence artificielle et violation des droits d'auteur

Reuters a mentionné qu'à la mi-octobre un groupe d'écrivains « a intenté une action en justice auprès du tribunal fédéral de New York, accusant Meta, Microsoft et Bloomberg d'avoir utilisé leur travail créatif pour former des systèmes d'IA sans autorisation ». Le groupe d'écrivains, dont l'ancien gouverneur de l'Arkansas Mike Huckabee, souligne que les entreprises ont utilisé la base de données en ligne controversée "Books3" pour « faire apprendre à leurs systèmes d'intelligence artificielle à répondre à des demandes humaines et communiquer des informations ». Books3 est l'une des 22 bases de données qui constituent un ensemble de données beaucoup plus vaste, connu sous le nom de the Pile, créé par le groupe de recherche en IA à but non lucratif EleutherAI pour entraîner des modèles de langage génératifs, tels que ChatGPT, LLaMa et PaLM. L'ensemble de données a été compilé à l'origine par EleutherAI, un collectif de chercheurs en traitement du langage qui se décrit comme populaire afin de permettre à tout développeur de créer des outils d'IA générative. Ainsi, la grande base de données "the Pile" a été créée comme « un ensemble de données libre et gratuit pour l'entraînement des systèmes d'IA ».

En effet, comme le mentionne Vanity Fair, la base de données Books3 est « une énorme collection pirate de livres électroniques - environ 197 000 livres de non-fiction et romans en tout - publiés pour la plupart au cours des deux dernières décennies, y compris des titres d'auteurs de best-sellers mondialement connus et couvrant tous les genres, de la fiction érotique à la poésie ».



Début octobre, grâce à une liste de données publiée par [The Atlantic](#), des auteurs peuvent voir « si leurs livres sont utilisés pour entraîner ces systèmes d'IA ». Comme l'a indiqué [CNN](#), un porte-parole de Bloomberg a précisé dans un communiqué que l'entreprise avait « utilisé un certain nombre de sources de données différentes », dont Books3, pour entraîner son modèle initial BloombergGPT. Mais, selon le porte-parole, Bloomberg « n'inclura pas l'ensemble de données Books3 parmi les sources de données utilisées pour entraîner les futures versions commerciales de BloombergGPT ».

Par ailleurs, Universal Music Group et deux autres grands éditeurs de musique, Concord Publishing et ABKCO Music & Records, ont intenté une action en justice contre la nouvelle start-up d'IA, Anthropic, l'accusant d'avoir commis une violation des droits d'auteur lors de l'entraînement de son chatbot d'IA, Claude. Comme le mentionne [ArsTechnica](#), les trois sociétés affirment qu'Anthropic « reprend leurs chansons sans autorisation et les utilise pour générer des copies identiques ou presque identiques de leurs paroles via Claude, le rival de ChatGPT ». Selon la [plainte](#), une technologie d'IA « ne peut pas reproduire, distribuer et afficher les œuvres protégées par le droit d'auteur de quelqu'un d'autre pour créer sa propre entreprise, à moins qu'elle n'obtienne l'autorisation du détenteur du droit. Cette règle fondamentale du droit d'auteur remonte au [Statut d'Anne](#) en 1710 et a été appliquée à maintes reprises à de nombreux développements technologiques illicites au cours des siècles qui ont suivi ». Il convient de mentionner qu'Anthropic est une start-up spécialisée dans l'IA, fondée en 2021 par un groupe de chercheurs qui ont quitté OpenAI, soutenue par Microsoft. Elle a attiré les investissements d'Amazon et de Google. Selon [Variety](#), les éditeurs demandent un procès devant jury et des dommages-intérêts légaux pouvant aller jusqu'à 150 000 USD par œuvre violée - avec quelque 500 œuvres répertoriées, ce qui représente au moins 75 millions USD. « [Ce procès](#) est le premier intenté par un éditeur de musique à l'encontre d'une société d'intelligence artificielle au sujet de l'utilisation de paroles de chansons ».

Enfin, fin septembre, la US Recording Academy, qui décerne chaque année les [Grammy Awards](#), a publié de nouvelles conditions d'éligibilité pour la 66e édition des Grammy Awards. Selon [CNBC](#), les lignes directrices se concentrent sur deux catégories clés dans lesquelles une chanson générée par l'IA pourrait être prise en compte pour l'attribution d'un prix : « Si l'IA interprète la chanson, mais que des humains l'écrivent, elle est éligible pour une catégorie d'écriture. Si l'IA a écrit la chanson mais qu'un chanteur humain l'interprète, elle est éligible pour la catégorie interprétation ».

Activités mondiales des plateformes en ligne

Nouveaux partenariats et plans commerciaux

Selon [The Verge](#), Amazon a annoncé « des plans pour commencer à placer des publicités dans les émissions et les films diffusés sur le service en ligne Prime Video ». Selon [Amazon](#), l'objectif principal de l'insertion de publicités est de permettre à la société de commerce électronique de « continuer à investir dans des contenus attrayants ». À la place, les clients peuvent choisir de payer 2,99 USD supplémentaires pour bénéficier de Prime Video sans publicité. Les publicités seront d'abord introduites sur Prime Video aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne et au Canada. « Avec cette mesure, [Prime Video](#) rejoint les initiatives de Netflix, Disney+ et Max qui ont introduit des publicités dans leurs environnements de diffusion en continu auparavant sans publicité.

Selon [TechCrunch](#), « Netflix commence à tester son service de jeux en nuage aux États-Unis après avoir lancé des essais limités au Canada et au Royaume-Uni ». Cette fonctionnalité permettra de jouer à des jeux diffusés depuis le nuage sur des appareils tels qu'un téléviseur ou un ordinateur. De 2021 à aujourd'hui, Netflix a augmenté son catalogue de 24 à 77 jeux, tandis qu'une moyenne estimée à 2,2 millions d'utilisateurs a joué à un ou plusieurs jeux [Netflix](#) par jour. Ces chiffres signifient que moins de 1 % des 247,15 millions d'abonnés de Netflix jouent quotidiennement à un jeu.

Huit radiodiffuseurs publics européens du nord et de l'ouest de l'Europe comptent collaborer pour commander conjointement des fictions haut de gamme et partager leurs séries scénarisées les unes avec les autres. Tentant de rivaliser avec les grands diffuseurs en ligne américains, la nouvelle collaboration de coproduction et de diffusion appelée [New8](#) comprend ZDF-Allemagne, NPO-Pays-Bas, VRT-Belgique, SVT-Suède, DR-Danemark, YLE-Finlande, RUV-Islande et NRK-Norvège. Comme le souligne [The Hollywood Reporter](#), l'objectif de ce partenariat est de coproduire huit séries télévisées par an à partir de cette année et d'assurer une large distribution des projets. Les futures séries seront diffusées dans les pays germanophones comme l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, dans les pays néerlandophones comme les Pays-Bas et la Belgique flamande, ainsi que sur les marchés nordiques du Danemark, de la Suède, de la Finlande, de l'Islande et de la Norvège.

Enfin, les radiodiffuseurs publics allemands ARD et ZDF ont officiellement lancé leur plateforme de diffusion en continu combinée, qui permet aux utilisateurs de regarder le contenu des deux radiodiffuseurs sur un seul service de diffusion en continu.

Expansion géographique et lutte pour les abonnés

Mi-octobre, Netflix a publié ses résultats du troisième trimestre, qui témoignent d'une nouvelle ère de croissance pour l'entreprise de diffusion en continu. Stimulée par la nouvelle mesure contre le partage de mots de passe et par un nouveau forfait basé sur la publicité moins cher que le forfait standard de Netflix, la société de diffusion en continu a gagné près de 9 millions d'abonnés dans le monde au cours du dernier trimestre et a vu son chiffre d'affaires augmenter d'une année à l'autre malgré les grèves des scénaristes et des acteurs d'Hollywood. D'une part, comme le mentionne CNBC, « c'est plus que ce que l'entreprise a ajouté au cours d'un trimestre depuis le deuxième trimestre 2020, lorsque Netflix a gagné 10 millions d'abonnés pendant les premiers jours de la pandémie de COVID et le trimestre de strictes fermetures à cause du COVID dans le monde ». Le nombre total d'abonnés s'élève actuellement à 247,2 millions dans le monde. D'autre part, « Netflix en profite pour augmenter les prix de certains de ses forfaits aux États-Unis, au Royaume-Uni et en France ».

Par ailleurs, Warner Bros. Discovery (WBD) lancera son service de diffusion en continu Max dans 22 pays européens à partir du printemps 2024. Comme le souligne The Hollywood Reporter, le déploiement européen initial concernera les régions nordiques et ibériques, ainsi que les Pays-Bas et l'Europe centrale et orientale. La deuxième vague inclura la France et la Belgique plus tard en 2024, tandis que « la WBD n'a pas encore annoncé le déploiement de son service dans les marchés britannique, allemand et italien ». Le catalogue européen de Max comprendra également du contenu sportif diffusé en direct via la chaîne Eurosport de WBD, ainsi que les Jeux olympiques de Paris l'été prochain.

Des lectures supplémentaires pour le rapport de novembre :

- Les séries télévisées, des armes culturelles géopolitiques? *The Conversation*, 18 octobre 2023, Lien.
- Books 3 has revealed thousands of pirated Australian books. In the age of AI, is copyright law still fit for purpose? *The Conversation*, 29 septembre 2023, Lien.

Sources indicatives

- Netflix, Disney, Max and more team to form Streaming Innovation Alliance lobbying group, *Variety*, 26 septembre 2023, [Lien](#).
- Senate legislation would outlaw unauthorized AI-generated likeness; SAG-AFTRA lauds “No Fakes Act”, *Deadline*, 12 octobre 2023, [Lien](#).
- Authors sue Meta, Microsoft, Bloomberg in latest AI copyright clash, *Reuters*, 18 octobre 2023, [Lien](#).
- These 183 000 books are fueling the biggest fight in publishing and tech, *The Atlantic*, 25 septembre 2023, [Lien](#).
- Universal Music sues AI start-up Anthropic for scraping song lyrics, *Arstechnica*, 19 octobre 2023, [Lien](#).
- Grammy’s CEO: ‘we’re not going to award AI creativity’ unless it falls under these two categories, *CNBC*, 26 septembre 2023, [Lien](#).
- Amazon is sticking ads in Prime Video shows and movies unless you pay more, *The Verge*, 22 septembre 2023, [Lien](#).
- Netflix’s cloud gaming service begins tests in US, *TechCrunch*, 16 octobre 2023, [Lien](#).
- To rival Netflix, 8 European broadcasters team to commission and share prestige TV dramas, *The Hollywood Reporter*, 10 octobre 2023, [Lien](#).
- Netflix raises prices again after reporting strong subscriber growth, *TechCrunch*, 19 octobre 2023, [Lien](#).

DIRECTION

Gilbert Gagné, chercheur au CEIM et directeur du Groupe de recherche sur l’intégration continentale (GRIC).

RÉDACTION

Antonios Vlassis, maître de conférences et chercheur, Center for International Relations Studies (CEFIR)-Université de Liège, membre au CEIM.

Centre d’études sur l’intégration et la mondialisation (CEIM)

UQAM, 400, rue Sainte-Catherine Est, Pavillon Hubert-Aquin, bureau A-1560, Montréal (Québec) H2L 2C5 CANADA. Téléphone : 514 987-3000, poste 3910 / Courriel: ceim@uqam.ca / Site web: www.ceim.uqam.ca

Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (FICDC)

33 rue Milton, bureau 500, Montréal (Québec), H2X 1V1, CANADA. Téléphone : 514 277-27666 / Courriel : coalition@cdc-ccd.org / Site web : www.ficdc.org

Les opinions exprimées et les arguments avancés dans cette note analytique demeurent sous l’entière responsabilité du rédacteur ainsi que du Centre d’études sur l’intégration et la mondialisation et n’engagent en rien ni ne reflètent ceux de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle.